

**32e session du groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**Erythrée**

**Intervention du Luxembourg**

(Genève, le 28 Janvier 2019)

Monsieur le Président,

Le Luxembourg salue la délégation de l’Erythrée et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Ma délégation salue les avancées opérées par l’Erythrée dans les domaines de l’éducation et de la santé ainsi que dans son engagement contre les mutilations génitales féminines.

Cependant, le Luxembourg reste préoccupé par le maintien en détention de prisonniers d’opinion et de journalistes.

Nous souhaitons formuler les 4 recommandations suivantes à l’Erythrée:

1. **Signer et ratifier** le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la **peine de mort** ;
2. **Protéger** la **liberté d’expression, de réunion pacifique et d’association,** ainsi que la liberté de religion ;
3. Permettre un **service civil** pour les objecteurs de conscience;
4. Libérer sans condition les personnes détenues qui ne sont pas passées devant un tribunal et améliorer les **conditions de détention** et **le système carcéral** de manière générale;

Je vous remercie, Monsieur le Président.